Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 92 (1956)

Heft: 36

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XCIIe ANNÉE - No 36 13 octobre 1956

EDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE:

PARTIE CORPORATIVE : *S.P.R.: Assemblée des délégués.* — **Vaud :** *Chez nos collègues de l'étranger.* — *Jugements définitifs.* — *Tribune libre : L'éducation des piqués.* — *L'enseignement en Pologne.* — *Association Vaudoise des directeurs de chant.* — **Genève :** *U.I.G.M. : Convocation.* — *U.I.G. : Rappel.* — *U.A.E.E. - U.I.G.D.* — *U.A.E.E. : Sortie d'automne.* — *Groupe d'échange.* — **Neuchâtel :** *S.N.T.M. et R.S.* — *Admissions.* — *Enseignement du chant.* — *Boudry.* — **Jura bernois :** *Concours jurassien de peinture et de dessin des moins de 20 ans.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : **Raymonde de Villarzel :** *Visite à l'Ecole suisse de Bogota.* — *La poésie de la semaine.* — **A.D. :** *Bonjour soleil,* — **Bibliographie.**

Partie corporative

S.P.R. — ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

L'assemblée statutaire des délégués a eu lieu à Yverdon, le dimanche 7 septembre, à l'aula du collège, mis gentiment à notre disposition par les autorités communales.

Présidence : A. Neuenschwander, président.

Il fallut au moins le feu sacré qui animait les quelque cinquante délégués pour combattre la température plutôt basse qui régnait dans la salle.

Le procès-verbal de l'assemblée du congrès de Neuchâtel, dû à A. Aubert, est lu par Mme Meyer et adopté.

Le président donne connaissance de son **rapport d'activité** pour 1955-1956. Il signale la réalisation d'un vœu émis à Neuchâtel qui prévoyait la création d'une *commission intercantonale des moyens d'enseignement* qui travaille en collaboration avec la commission similaire du S.L.V.

Le comité central s'est efforcé de garder le contact avec les sections cantonales, notamment en reprenant les séances de la commission administrative de l'Educateur auxquelles assistent aussi les présidents cantonaux. Des relations plus actives ont également été établies avec le S.L.V., en reprenant les séances annuelles communes des deux comités, par l'organisation des journées internationales de Trogen et par l'examen des projets d'articles constitutionnels relatifs au cinéma, à la radiodiffusion et à la télévision. Nous avons seulement regretté que l'institution d'un comité d'entente permanent entre les grandes associations suisses du corps enseignant, n'ait pu être réalisée.

Enfin la question de l'Educateur sera reprise plus loin.

A. Chabloz rapporte sur la création de la *commission intercantonale des moyens d'enseignement ;* elle a demandé aux sections de former des commissions de travail pour fournir des fiches, des lectures, des projets d'excursions scolaires, des disques, etc. Mais il est nécessaire que ces commissions cantonales renseignent la commission romande sur ce qu'elles entreprennent afin que celle-ci puisse coordonner le travail.

La *guilde de documentation* continue son travail et publie actuellement sa 67me brochure ; les ouvrages les plus demandés sont les fiches de français et de calcul ; ceux qui semblent délaissés sont les commen-

taires des tableaux scolaires suisses qui ne remportent pas beaucoup de succès.

Le nombre des abonnés à la guilde a augmenté, mais il devrait s'accroître encore.

Ces rapports sont mis en discussion.

Jeanprêtre (Jura) voudrait que le vœu contenu dans une des thèses de Neuchâtel fût plus intégralement réalisé : la commission officielle des moyens d'enseignement avait été envisagée, surtout pour la parution de manuels communs à tous les cantons romands. Le moment serait bien choisi car la conférence des chefs romands des Départements de l'Instruction publique s'en est occupée.

Jotterand (Vaud), Chabloz (C.C.), Aellen (Neuchâtel), Michel (Vaud) prennent part à la discussion ; tous sont d'accord pour le but à atteindre, mais diffèrent d'avis sur la procédure à suivre. Le C.C. étudiera le problème de plus près.

Cramatte (Jura) expose le travail que poursuit, depuis sa fondation il y a deux ans, la *commission de projection fixe.* Il parle du premier but à viser : renseigner les instituteurs sur la façon d'utiliser les projections ; une méthodologie va prochainement paraître à ce sujet. Comme nos collègues suisses allemands, les groupes de travail de chaque canton se sont mis au travail et sont en train de créer une collection de géographie avec les clichés de base (environ une quinzaine pour chaque canton) et des clichés complémentaires.

Cramatte termine son exposé par la projection trop rapide, hélas ! de plusieurs séries de clichés en couleur et en noir et blanc, ainsi que des croquis ; elles convainquirent tous les assistants.

Le point 3 de l'ordre du jour, **le compte rendu financier** donna l'occasion au trésorier A. Pulfer de commenter les comptes parus dans le Bulletin No 17 ; le mouvement total des affaires qui était de 24 000 fr. en 1935 a passé à 98 000 fr. en 1948 et à 170 000 fr. ces deux dernières années.

E. Bille (Neuchâtel), au nom des vérificateurs des comptes, conclut à l'approbation de ceux-ci en remerciant et félicitant le trésorier de sa gestion. Les vérificateurs présentent trois suggestions : l'ouverture d'un compte-capital, le versement des cotisations des sections chaque trimestre et l'évaluation des actions d'après leur cote en bourse ; les deux premières sont acceptées par le trésorier et, après l'explication, la dernière est abandonnée.

La suggestion de Gaudin (Genève) de publier les comptes détachés de la Guilde est acceptée.

Après quoi, les comptes sont admis, à l'unanimité.

Une marche rapide pour réchauffer les corps transis nous conduit à la Prairie où très rapidement la température s'élèva à un niveau convenable et permit d'apprécier un repas fort bien servi. Mais le café était à peine bu que le travail reprenait.

Le président signale la démission de Mlle Schnyder, secrétaire, et son remplacement par Mme Meyer. Il remercie Cuany de l'organisation de la journée.

4. **Congrès de 1958.** Les sections genevoises acceptent d'organiser le congrès de 1958. Quel thème convient-il de mettre à l'étude ?

La S.P.J., la S.P.N., l'U.A.E.E., le Valais protestant, n'ont aucune proposition à présenter.

La S.P.V. propose : *L'éducateur et les transformations du monde moderne.*

L'U.I.G.D. : *L'école et les sollicitations extérieures* ou *L'enfant et les sollicitations extérieures* et *Une nouvelle crise de français.*

L'U.I.G.M. : *L'école et la famille. — L'école et les loisirs. — L'orientation et la sélection scolaires. — La formation du corps enseignant.*

Michel (Vd) propose : *La discipline à l'école.*

Une longue discussion, un rien byzantine, s'élève alors et aboutit à un vote qui admet : *L'école et le monde moderne : l'école et la famille — le problème de la discipline — l'école et les loisirs.*

5. **Modifications de l'Educateur.** Le C.C., après étude de ce problème, propose un essai d'une année avec le format A4 (le double du format actuel) ce qui assurera une présentation du journal facilitant l'acquisition de la publicité, une importante augmentation de la surface des pages ; on prévoit également la publication fréquente d'un éditorial, et le format des fiches ne changera pas.

L'expérience n'amènera pas une augmentation de la cotisation, le déficit éventuel étant à la charge de la caisse S.P.R. Après une année, les sections pourront se prononcer en connaissance de cause, et la commission administrative de 1957 décidera de la suite à donner à cet essai.

Une discussion nourrie accueille ces propositions. Les décisions finales adoptées sont les suivantes :

Le C.C. est autorisé à tenter l'expérience pendant une année (19 voix affirmatives, aucune négative, mais 18 abstentions !).

L'assemblée des délégués étant seule compétente pour prendre une résolution aussi importante sera convoquée à l'automne 1957.

Quant à **l'agenda S.P.R.**, Porchet (Vaud) constate que l'essai tenté en 1955 a été tout à fait insuffisant ; il propose une équipe intercantonale pour étudier la parution éventuelle d'un agenda pour 1958, mais la discussion n'est guère favorable à cette proposition et elle est repoussée par 14 voix contre 10, avec de nombreuses abstentions.

Aux **Divers**, Rochat (Vaud) regrette qu'un article paru dans l'Educateur ait eu un ton déplaisant par l'esprit commercial qu'il traduisait ; il signale le danger de cette publication et recommande d'en éviter de semblable à l'avenir. — *Chabloz* y veillera.

Il est 18 heures quand la séance est levée. G. W.

VAUD

CHEZ NOS COLLÈGUES DE L'ÉTRANGER

Que se passe-t-il dans les pays proches ou lointains au point de vue de l'éducation et de l'instruction ? Dans quelles conditions travaillent les enseignants ? Quelles sont les tendances de la pédagogie ? Quelle est la situation matérielle des éducateurs ? etc., etc.

Tous ceux qui s'intéressent à ces questions et à beaucoup d'autres qu'il est impossible d'énumérer ici seront heureux de participer à une **séance d'information** qu'organisent la **S.P.V. et la S.V.M.S.** (Sté vaudoise des maîtres secondaires)

le samedi 1er décembre 1956, à 14 h. 30
à la **Salle des 22 cantons**, Buffet de la Gare de Lausanne.

Ce « forum » sera animé par 4 orateurs qui ont eu dernièrement la chance de suivre des congrès pédagogiques à l'étranger :

Mlle Ch. Cornioley, à Zakopane, Pologne,
MM. Rob. Michel, secr. gén. de la F.I.A.I. aux Philippines,
J.-P. Rebeaud, professeur, à Dresde, Allemagne,
F. Perreaud, » » .

Le temps accordé aux orateurs sera limité. Chacun pourra ensuite poser des questions et participer à la discussion.

Réservez donc votre samedi après-midi 1er décembre à cet intéressant débat. *E. B.*

JUGEMENTS DÉFINITIFS...

Jamais autant qu'à notre époque, les questions d'éducation et d'instruction n'ont intéressé le grand public. Ce soudain intérêt ne va pas sans quelques outrances et se teinte parfois (hélas) de malveillance. Tous nos journaux — ou peu s'en faut — ont maintenant leur « page pédagogique ». Il faut certes s'en réjouir et beaucoup de ces articles — écrits souvent par des spécialistes — sont propres à créer de meilleures relations entre ceux qui enseignent et les parents de nos élèves, premiers éducateurs responsables.

Il est cependant une attitude désobligeante que prennent certains correspondants occasionnels de périodiques romands à l'égard de notre école primaire et des enseignants qui est fort regrettable et qui ne peut que nuire au rapprochement que chacun désire. Bien souvent, les auteurs de ces articles sont mal renseignés et ne jugent (car ils ne se font pas faute de juger !) sur des apparences ou encore ils généralisent trop facilement en incriminant l'ensemble du corps enseignant quand ils ont constaté une erreur où ce qu'ils jugent tel.

Deux articles ont récemment été signalés au soussigné : l'un de « Trente Jours » concernant les devoirs à domicile, l'autre de « Coopération » intitulé (gentiment) « L'école qu'on nous impose ».

Mon propos n'est pas d'analyser ici ces deux articles. A. Chabloz, rédacteur de l'Educateur a dit beaucoup mieux que je ne saurais le faire ce qu'il fallait penser du second et de la condamnation sans sursis de toute l'école primaire vaudoise par une maman dont le petit garçon de sept ans ne va plus à l'école avec plaisir (momentanément, espérons-le).

Quant aux devoirs à domicile — vrai serpent de mer — que d'encre n'ont-ils pas fait couler. La controverse n'est pas près de finir. Etonnons-nous cependant (alors que plus rien ne devrait nous étonner !) de l'opinion dépourvue de toute nuance d'un instituteur (?) qui aurait été consulté par la rédaction de « Trente Jours ».

Dans ces deux articles, il y a un peu de vrai et nous pouvons en tirer quelque profit... Mais, à côté de cela, que d'incompréhension, de généralisations hâtives, de méconnaissance des exigences, des programmes, des conditions dans lesquelles nous devons travailler (effectif des classes, par exemple).

A. Chabloz a raison : il est urgent qu'une saine collaboration s'établisse entre la famillie et l'école ! Bien des malentendus pourraient être dissipés si chacun pouvait et voulait se renseigner à bonne source avant d'écrire à un journal et de porter un jugement définitif.

Considérant qu'il serait utile à la cause de l'école d'atteindre les lecteurs habituels des journaux ayant publié les articles incriminés, le président de la Commission de Presse de la S.P.V. a bien voulu se charger de leur envoyer une « mise au point ». *E. B.*

AU TRAVAIL !

Relations famille-école. Pour faciliter le travail dans les sections, les présidents recevront un questionnaire établi par le « Groupe pédagogique » S.P.V. Ce qui ne veut pas dire que toutes les remarques et observations personnelles ne seront pas les bienvenues.

Nous publierons aussi tous renseignements visant à une « technique » des réunions de parents. Les collègues ayant fait des expériences à ce sujet voudront bien nous les signaler.

Croix-Rouge de la Jeunesse. Un questionnaire va parvenir aux sections. Les réponses nous permettront de « faire le point » et d'aller de l'avant. Notre Commission Cr. R. J. est très active et le mouvement se développe de façon fort réjouissante.

Commission des moyens d'enseignement de la S.P.R. Cette commission désirerait grouper tous les collègues décidés à travailler sous le signe d'une collaboration romande et dans la solidarité professionnelle. Nous y reviendrons.

Plan d'études. On va donc se mettre au travail dans chaque district. Il va sans dire que toutes les remarques et suggestions seront les bienvenues. Envoyez-les à votre président de Section ou au comité S.P.V.

La F.I.A.I. cherche aussi des spécialistes des questions pédagogiques. Son secrétaire général (R. Michel, Lausanne) recevra avec plaisir les offres de collaboration. *E. B.*

TRIBUNE LIBRE

L'EDUCATION DES « PIQUÉS »

Dans un article intitulé « l'école des piqués » (Educateur, No 34, pages 751 et 752) où le sentiment passe avant la raison et l'ignorance avant la connaissance, l'auteur lance une diatribe contre la vaccination au B.C.G. chez les candidats à l'Ecole normale.

« Ainsi, écrit-il, seuls les candidats tuberculeux, naturellement ou artificiellement, pourront entrer à l'Ecole normale.

J'exagère ? »

Non seulement vous exagérez, mais vous déroutez les esprits ; le sujet qui héberge du bacille n'est pas nécessairement un « candidat » tuberculeux. Car la vaccination consiste à introduire un bacille modifié,

non virulent, exempt de facteur de morbidité mais ayant conservé tout pouvoir d'immunisation. Est-ce donc sacrifier sa santé que de lui donner une possibilité supplémentaire de défense contre une éventuelle maladie tuberculeuse ?

Qu'en dit le spécialiste ?

Le Prof. Dr. Courcoux écrit à propos de la vaccination par le BCG dans une école d'infirmières et d'assistantes sociales (Revue médicale de la Suisse romande, No 6, Juin 1952, pages 352-353) :

« On ne peut donc contester le réel pouvoir de prémunition du BCG cntre la primo-infection tuberculeuse et ses accidents. De plus en ce qui concerne nos infirmières et assistantes sociales, ayant été tenus au courant de leur état de santé dans les divers postes qu'elles occupent actuellement, nous avons assez de recul pour assurer que la protection du BCG contre la tuberculose-maladie a été chez elles particulièrement efficace, car aucune n'a présenté dans la suite de lésions tuberculeuses évolutives. Puisse cette heureuse constatation, qui nous sert de conclusion, convaincre les hésitants et, j'ose espérer, quelques adversaires. »

Il restera encore aux recalés la consolation d'être protégés contre la tuberculose.

Pourrai-je enfin demander à l'auteur de me citer un seul cas réel de méningite tuberculeuse mortelle ou d'une réaction grave après vaccination au BCG pratiqué, cela va sans dire, dans les conditions requises ?

En conclusion, je cite quelques lignes de l'article paru dans la Revue du praticien (No 2, 1955) sous le titre « Aspects actuels de la lutte antituberculeuse ». Le Dr Lesobre écrit à la page 150 :

« Aujourd'hui nul ne peut contester que la vaccination par le BCG est celle qui donne le moins d'accidents. Quant à l'efficacité de la vaccination il semble qu'il y aurait moins de malentendus si l'on se bornait à déclarer que le BCG procure les avantages de l'allergie sans exposer aux risques de la tuberculose primaire spontanée. Même en limitant ainsi les bienfaits du BCG, ils apparaissent considérables...

Nous savons maintenant que la tuberculose pourrait être vaincue. Un grand effort pourrait conduire le combat à son terme vers la fin de ce siècle : cela supposerait beaucoup de sagesse de la part des hommes, plus sans doute qu'ils n'ont coutume d'en montrer. »

J. Diserens, médecin, Nyon.

L'ENSEIGNEMENT EN POLOGNE

La base de l'enseignement en Pologne est l'école de 11 ans. C'est une école d'Etat, elle est gratuite.

L'école primaire est obligatoire, c'est le minimum exigé. Si à 16 ans, l'élève n'a pas fini ses programmes et commence à travailler, il doit parfaire son éducation dans des écoles d'adultes. Le goût des études est très vif puisque le 50 % de la jeunesse suit les écoles secondaires ou professionnelles ; dans les villes, cette proportion est de 80 %, et même de 100 % comme à Varsovie. Dès 1960, l'école secondaire deviendra probablement obligatoire.

Il existe aussi des écoles privées organisées par le clergé. Ce sont des écoles d'enseignement général, primaire, secondaire et professionnel ; il y a même une université privée. Elles ne sont pas gratuites, mais jouissent des mêmes droits que les écoles d'Etat et ont les mêmes programmes.

On s'occupe beaucoup des enfants hors de l'école ; pour cela, il y a les palais de jeunesse, les clubs de jeunesse, les groupes d'éclaireurs. Comme la mère est très souvent obligée de travailler, on la décharge du souci de ses enfants : l'école s'en occupe par le travail, les jeux, et les repas.

Le **programme** est adapté à la situation actuelle, à la reconstruction. On développe l'étude des sciences biologiques. Le matériel utilisé est pareil, ou presque, à celui utilisé dans d'autres pays.

L'école secondaire n'est pas divisée en sections classique et scientifique, elle est générale. On y souligne l'enseignement de la langue maternelle et de l'arithmétique. L'éducation esthétique n'est pas négligée. On y enseigne les langues étrangères : russe, français, anglais, allemand. L'enseignement de la religion est facultatif.

Dans les écoles maternelles que les enfants suivent de 3 à 7 ans, on fait non un travail didactique, mais un travail éducatif. Il n'y a pas de leçons de lecture, ni de calcul, mais on cherche à développer le langage parlé, cela par le contact avec la nature.

Les programmes, chose intéressante, sont préparés par l'Institut pédagogique puis discutés dans les conférences d'instituteurs. On tient largement compte des expériences des enseignants.

Malgré toute la bonne volonté des instituteurs, il existe un certain nombre de **difficultés** ; celles-ci sont présentées et discutées dans la presse et dans les réunions. Beaucoup découlent de l'état ancien et ont été approfondies par la guerre. Il y a un retard intellectuel qu'on s'ingénie à combler ; on est déjà parvenu à liquider l'analphabétisme chez les individus de plus de 50 ans ; il reste maintenant à cultiver leurs connaissances.

La plupart des écoles ont été ruinées par la guerre. Certaines localités en ont été privées. La natalité ayant augmenté, l'afflux d'enfants est tel que, dans les grandes villes, on travaille deux fois par jour, c'est-à-dire que le même maître a deux classes, l'une le matin et l'autre l'après-midi. Le manque de locaux est si grand que, à Varsovie, il reste 200 bâtiments scolaires à construire dans les cinq prochaines années.

Les difficultés didactiques sont causées par la nouveauté des programmes d'enseignement et par la disparition du matériel. On ne possède ni films, ni disques. Les autres difficultés sont celles qu'on rencontre partout, elles ont leur source dans la société : discipline, manque de sérieux dans les études. Malgré tout il y a de bons résultats et le développement de l'enseignement est assez rapide.

Les maîtres polonais se rendent compte qu'ils ont devant eux de grandes et nombreuses tâches : perfectionnement du personnel enseignant, difficultés politiques à vaincre, réorganisation de l'école secondaire dans le sens des écoles techniques. Le travail accompli pendant les deux dernières années les pousse à l'optimisme.

Ch. C.

ASSOCIATION VAUDOISE DES DIRECTEURS DE CHANT

Nous avons le plaisir d'informer nos membres et les jeunes collègues qui s'intéressent à la musique chorale, et que nous serions heureux de voir participer à nos travaux, que **notre assemblée annuelle d'automne se tiendra en l'Aula des Ecoles Normales le mercredi 24 octobre 1956 avec le programme suivant :**

Le matin, dès 8 h. 45 :

1. **Audition commentée** des Davids'Bündler Tänze de Robert Schumann, par la **pianiste lausannoise Denise BIDAL.**
2. **Audition de quelques élèves de chant du Conservatoire de musique de Lausanne.**

L'après-midi :

1. **« Le chœur préparé » (Stundenchor),** étude d'un chœur inédit composé par Robert Mermoud sous la direction de M. John Basset, instituteur à Yverdon.
2. **Peut-on apprendre à diriger ? »**, causerie donnée par **Igor Markevitch, chef d'orchestre.**

GENÈVE

UNION DES INSTITUTEURS GENEVOIS

Section des Messieurs

Les membres de la Section sont convoqués en

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

le mercredi 17 octobre 1956, à 17 heures précises, au Café de la Poste, 57, rue du Stand, 1er étage.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Mutations.
3. Communications du comité.
4. *De Montreux à Manille.*
   Conférence de G. Willemin, qui parlera de son voyage aux Philippines et des congrès de la F.I.A.I. et de la C.M.O.P.E.
5. Propositions individuelles.

N.B. Les photos du Cinquantenaire seront exposées pendant cette assemblée générale et chacun de nos membres pourra passer sa commande.

UNION DES INSTITUTEURS — RAPPEL

Ces prochaines vacances d'automne nous conduiront à *Milan,* la capitale lombarde. Belle occasion de faire plus ample connaissance, aussi réservons-nous un accueil très amical à nos plus jeunes collègues que nous comptons avoir nombreux parmi nous.

« ... cette lettre m'annonçant votre visite à mon école fut reçue avec tous les honneurs dus à une bonne nouvelle et si vous le voulez, je me ferai un plaisir de vous servir de guide et de vous présenter aussi ma ville... »

Telle est la réponse de M. Bernasconi, directeur de la *Scuola Rinnova « Pizzigoni ».*

En outre, *le théâtre de la Scala* nous a envoyé son programme. Le mois d'octobre milanais est un mois musical, nous pourrons donc entendre le concert consacré à Beethoven, joué par l'orchestre de la Scala, sous la direction de Guido Contelli, avec la participation d'Arthur Rubinstein, pianiste.

Départ : jeudi 25 octobre, à 6 h. 05, de Cornavin.

Retour : dans la journée de samedi.

Prix approximatif du voyage et de l'hôtel, demi-pension : 80 fr.

Inscrivez-vous, aujourd'hui encore, chez Mlle Marta, 15, r. Micheli-du-Crest. Tél. 25 89 47.

U. A. E. E. — U. I. G. DAMES

L'U. I. G. vous invite toutes à venir écouter la conférence que M. F. Cosandey, professeur à l'Université de Lausanne, nous donnera le mercredi 17 octobre, à 17 heures, à l'école de Malagnou (rue F.-Hodler, salle de l'épidiascope).

En effet, M. le professeur Cosandey a bien voulu venir nous parler de **« L'origine de la vie ».**

C'est avec un intérêt soutenu et un vif plaisir que nous l'entendrons dans ce sujet délicat et combien vaste où la biologie et la philosophie ne connaissent plus de frontière.

J.-M. M.

U.A.E.E.

Vendredi 26 octobre, à 20 h. 30, à l'Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, aura lieu une conférence sur : *La protection des civils.* Information, discussion. — Chaque femme a non seulement le droit, mais le devoir de s'y intéresser.

U.A.E.E. — SORTIE D'AUTOMNE DU JEUDI 4 OCTOBRE

A notre tour de chanter « vive la fantaisie ! » car elle a régné tout au long de ce charmant après-midi d'octobre. D'abord, l'heure du départ était inexacte, car un changement d'horaire était survenu entre le communiqué de l'Educateur et le 4 octobre. Qu'à cela ne tienne ! Le train, bon prince, partit en retard... par galanterie pour la bulletinière. Mais quel train ! Les plus spacieux et confortables wagons électrifiés de tout le réseau, et avec cela, battant neufs, puisque leur inauguration remontait à une semaine à peine !

Le temps... en début de semaine, quels espoirs ! Ciel radieux, soleil presque trop chaud, robes d'été et sandalettes. A mesure que les jours s'écoulaient, légers soucis au sujet de petits nuages gris. Mercredi : ouverture des écluses célestes pour toute la journée.

Irons-nous, n'irons-nous pas ? ferons-nous réellement, d'un pas intrépide, sous une pluie battante — pluie d'ailleurs excellente pour le teint — les quelque vingt minutes de marche annoncée.

Jeudi, ciel bleu de Provence, s'embrumant dans l'après-midi. Mais qu'il faisait bon de traverser les vignes par temps sec et déjà automnal.

Le but... était-ce Bourdigny, Choully, Satigny ? Certaines de nos collègues errèrent lamentablement dans les trois villages, à la recherche du gros de la troupe. Heureusement, les vignerons du Mandement sont observateurs et vingt gentes dames, circulant en groupe, ne peuvent pas passer inaperçues, même si leur profession les incite au silence dans les rangs !

Par contre, le goûter lui fut conforme à ce que l'on attendait : tartes juteuses, thé bouillant, conversations sans fin autour des tables.

Nos deux inspectrices, Mme Jotterand et Mlle Basset avaient tenu à se joindre à nous, ce dont notre présidente les remercia en notre nom.

Une fois encore, les absentes ont eu tort. Ne devraient-elles pas suivre l'exemple de Mme Blattner, notre doyenne de jeudi, qui, bravant intempéries et empêchements, mérite le grand ruban de la Fidélité-aux-réunions-de-l'Amicale !

C. G.

LE GROUPE D'ECHANGE

reprendra lundi 22 octobre, à 16 h. 45, à l'Ecole du Bd Carl-Vogt. A cette première séance vous pourrez assister à une démonstration d'ombres chinoises. Venez nombreuses et faites-nous part de vos désirs et de vos suggestions pour l'activité de cette année.

S. V. et *G. H.*

NEUCHATEL

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORME SCOLAIRE

COURS DE TEINTURE ET POLITURE DES BOIS

Ce cours d'une journée doit être dédoublé. Il aura lieu à Neuchâtel sous la direction de M. Marcel Desvoignes, maître de travaux manuels à Lausanne, *les mercredis 24 et 31 octobre.*

Les participants déjà inscrits recevront une convocation plus détaillée. Il est encore possible de s'inscrire auprès de Willy Galland, Chemin des Pavés 19, tél. 5 50 10, Neuchâtel.

ADMISSIONS

C'est avec plaisir que nous saluons l'entrée de quatre nouveaux collègues dans la S.P.N. - V.P.O.D. : Mme M. Simmen, institutrice à Neuchâtel, MM. Michel Jeannet, Jean Porret, François Mattern, instituteurs à La Chaux-de-Fonds.

W. G.

ENSEIGNEMENT DU CHANT

Depuis très longtemps, pas mal de membres du corps enseignant étaient dans l'embarras quant au choix d'une méthode de chant : de la polémique perpétuait la division entre partisans et adversaires de la méthode Scala. Certains avaient même capitulé et se contentaient de l'étude des chants parce que cette passe d'armes les laissait et les plongait dans la perplexité. Ils renoncèrent à tout enseignement systématique.

Mais voici qu'une lueur jaillit. M. Landry, notre distingué collègue de Neuchâtel eut l'heur de mettre sur pied une méthode très intéressante issue de ses expériences et élaborée avec un sens pédagogique parfait. Elle est de nature à rallier tous les suffrages.

Depuis plusieurs années, quelques maîtres l'utilisent avec succès. Et le Département de l'Instruction publique a eu la bonne idée de proposer au Corps enseignant un cours facultatif d'initiation à cette méthode. Ce cours s'est révélé répondre à un si réel besoin qu'il recueillit 125 inscriptions ! Ce qui appelle ces constatations : d'abord que les cours facultatifs ne sont pas périmés s'ils sont vraiment utiles, voire nécessaires ; ensuite qu'un cours fait sous cette forme, avec la remise aux participants de fiches et du texte abondant d'un programme précis contribuera à redonner au chant, discipline éminemment éducative, la place d'honneur qui lui revient dans nos classes primaires.

Merci à M. Landry d'avoir eu à cœur cette noble intention et félicitons-le d'avoir si bien réussi !

W. G.

RAPPEL. — DISTRICT DE BOUDRY

Lundi 15 octobre au Collège de Colombier à 20 h. 15, un documentaire de René Bille : « Flore et faune alpestres ».

JURA BERNOIS

CONCOURS JURASSIEN DE PEINTURE ET DE DESSIN DES « MOINS DE 20 ANS »

Le concours de peinture et de dessin des «moins de 20 ans » organisé en 1955 dans le cadre du district de Porrentruy et du Clos-du-Doubs, a connu un véritable succès. Les centaines de personnes qui, du 3 au 10 décembre 1955, visitèrent l'exposition des œuvres retenues par le jury, furent unanimes à reconnaître la qualité et l'intérêt d'une telle manifestation.

Bénéficiant toujours de l'appui de la municipalité de Porrentruy, le comité d'organisation a décidé d'étendre en 1956-57, ce concours au Jura tout entier. De magnifiques récompenses d'une valeur globale de plus de fr. 800.—, dont un premier prix de la ville de fr. 150.— en espèces, seront attribuées aux meilleures travaux. Notre but n'est pas de fabriquer des enfants-prodiges, mais simplement de favoriser l'épanouissement artistique de notre jeunesse et de montrer au public ce que des jeunes peuvent faire dans un domaine trop souvent négligé. Nous espérons donc que le

corps enseignant jurassien appuiera sans réserve cette initiative en la recommandant vivement à tous les jeunes gens qu'elle est susceptible d'intéresser.

RÈGLEMENT

1. Le concours de peinture et de dessin des **« moins de 20 ans »** est ouvert, en 1956, à tous les jeunes gens et jeunes filles, âgés de 14 à 20 ans, domicilés dans le Jura bernois ou en études, en apprentissage ou en travail dans un des districts jurassiens.
2. Il comporte 2 classes d'âge :
   1ère classe : personnes nées entre le 1er 1. 1940 et le 31. 12. 1942.
   2ème classe : personnes nées entre le 1er 1. 1936 et le 31. 12. 1939.
3. Les participants (es) au concours de la 1ère classe d'âge peuvent envoyer **une œuvre** de leur choix.
4. Les participants (es) au concours de la 2ème classe d'âge peuvent envoyer **deux oeuvres** de leur choix.
5. Les **travaux ne doivent pas être signés.**
   Les œuvres sur papier seront présentées sous passe-partout. Les peintures à l'huile seront encadrées (une simple latte suffit).
   L'adresse complète de l'auteur sera indiquée au verso du travail présenté.
6. Des formulaires d'inscription au concours sont à retirer ou à demander au **Secrétariat municipal, à Porrentruy, jusqu'au 31 décembre 1956.** Les demandes écrites doivent être accompagnées d'une **enveloppe-réponse dûment adressée et affranchie.**
7. Tous les travaux seront examinés et jugés par un jury présidé par
   M. Jean-François Comment, artiste-peintre, Porrentruy,
   et comprenant
   MM. Paul-Albert Cuttat, pharmacien, Porrentruy,
   Alfred Lang, industriel, Porrentruy,
   Albert Luscher, architecte, Porrentruy
   Alphonse Widmer, recteur de l'Ecole cantonale, Porrentruy.
   En cas de force majeure, la direction du concours se réserve le droit de remplacer l'un ou l'autre membre du jury. **Les décisions du jury sont sans appel.**
8. Le jury se réserve le droit de n'exposer que les meilleurs travaux, dans la **salle des conférences de l'Hôtel de ville, à Porrentruy,** au printemps 1957.
9. Des prix en espèces et en nature récompenseront les auteurs les plus talentueux de chaque classe d'âge.
10. Les travaux restent la propriété des participants.
    Secrétariat du concours : Marcel Boil, Hôtel de ville, Porrentruy.

Au nom du Comité d'organisation
Le Secrétaire : Marcel Boil. Le Président : Germain Adatte.

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

VOTRE ASSURANCE ACCIDENTS AUX
CONDITIONS DE FAVEUR DE LA S.P.V.

Demandez conseil à votre collègue
P. JAQUIER, inst., route de Signy, Nyon

A l'enseigne de la
Lampe Eternelle
vous trouverez
un cadre accueillant
★
Un bon vin
et des spécialités au fromage
E. PAUTEX
Caroline 1 Lausanne

DEMANDEZ LE CATALOGUE GÉNÉRAL

Comme les petits pains, les
Pâtes de Rolle
sont délicieuses. Exigez-les.

banque cantonale vaudoise

Labor & Fides - Editions - Genève

12, Grand-Rue Téléphone 24 21 25

vous rappelle **Jeu de Lecture** 200 mots en images, Fr. 11.95

Editions du Scarabée (école active)

Demandez nos catalogues

ETUDES CLASSIQUES
SCIENTIFIQUES ET COMMERCIALES

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums

Diplômes de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania
LAUSANNE

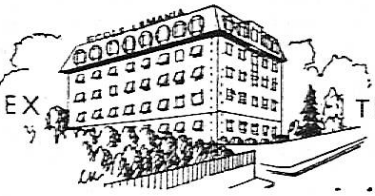

CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 230512

Partie pédagogique

VISITE A L'ÉCOLE SUISSE DE BOGOTA

A 22 km. du centre de la capitale colombienne, au milieu de champs verts et non loin d'une colline boisée, s'élèvent les divers bâtiments de l'Ecole suisse de Bogota. Dans le préau, cinq énormes bus rouges et blancs, portant fièrement l'inscription « Colegio Helvetia », forment un groupe imposant ; ils sont préposés au transport des élèves car, en Colombie, on ne vas pas à l'école de son quartier, mais à celle de son choix ; aussi les distances entre le domicile et le bâtiment scolaire sont-elles parfois considérables ; mais les cars privés de l'institution éducative résolvent le problème.

Déjà la secrétaire, aimable et souriante, s'avance vers moi et me fait entrer dans le bureau directorial. « Monsieur le recteur sera à vous dans une minute », et, en l'attendant, un « tinto » est aussitôt servi. Un « tinto », c'est une minuscule tasse de café noir et fort que l'on prend tout au long de la journée, n'importe où et à n'importe quelle heure ou occasion. Le directeur, un sympathique jurassien, ne tarde pas à faire son apparition et veut bien répondre à mes nombreuses questions tout en me faisant visiter les lieux.

Fondée en 1949 avec 60 élèves et 6 professeurs, l'Ecole suisse de Bogota compte actuellement 500 écoliers et un corps enseignant de trente personnes. Logée tout d'abord dans une villa louée, elle occupe depuis février 1954 ses propres locaux. Ceux-ci se trouvent, comme déjà dit, à une vingtaine de kilomètres de la ville, en pleins champs, face au grandiose panorama de la Sabana. Cette situation procure une ambiance adéquate aux élèves qui jouissent en même temps de l'air pur de la campagne et d'un calme propice aux études ; ils peuvent en outre se dédier sans danger aux jeux et aux sports, ce qu'ils ne manquent d'ailleurs pas de faire. L'école, avec ses terrains de football, tennis, emplacement de gymnastique, etc., couvre une superficie de 38 400 m². Le groupe scolaire proprement dit comprend plusieurs bâtiments composés d'un seul rez-de-chaussée et dont les principaux sont construits en rectangle autour d'un patio fleuri, selon le style colonial. Les édifices sont reliés entre eux par un passage dallé et couvert qui sert également de préau en cas de pluie. Lorsqu'on arrive au collège, le regard est attiré premièrement par la minuscule chapelle, et, à sa gauche, par deux maisonnettes rondes, au toit de chaume, pareilles aux huttes des indigènes si fréquentes dans les campagnes ; elles abritent les classes enfantines. Et partout, dans les patios et les jardins, des fleurs nombreuses, aux couleurs vives, s'épanouissent, sur lesquelles l'œil s'attarde émerveillé. Quelle agréable leçon de botanique ! Mais ce n'est pas tout ! Il y a même une petite mare avec quelques canards. Tout est joli et sympathique ! Que l'on est loin des édifices rébarbatifs, des cours pavées et nues des écoles habituelles !...

Les salles sont en général petites et d'aspect différent. Ici, les tables sont placées en rectangle, là, disséminées dans la pièce de manière indépendante ; ailleurs encore on retrouve les rangs sagement alignés dont notre mémoire a gardé le fidèle souvenir ! On voit des tables à une ou deux places, des pupitres individuels, des meubles tout neufs récemment arrivés de Suisse. Si quelques classes comptent six, huit ou dix élèves, d'autres en abritent vingt-cinq.

Le Colegio Helvetia comprend trois sections : le jardin d'enfants, qui accepte ses petits amis à l'âge de quatre ans déjà ; la section primaire où l'on entre à 6 ans révolus, et la section secondaire gymnasiale qui, au bout de six ans d'études, donne droit au « bachillerato » ou baccalauréat, lequel ouvre les portes des universités locales et étrangères. Garçons et filles, sauf au jardin d'enfants, sont séparés, la loi colombienne ne permettant pas l'éducation mixte.

L'enseignement est-il colombien ou suisse ? C'est en vérité une synthèse des deux systèmes ; le programme des classes primaires se rapproche peut-être plus de nos méthodes suisses que celui de la section secondaire. L'enseignement est donné en espagnol. Dès les premières classes, les élèves choisissent entre le français et l'allemand, la préférence étant donnée à la première langue mentionnée. Il va sans dire qu'on ne néglige pas non plus l'étude de l'anglais et du latin dans la section secondaire. Pour satisfaire les parents, on essaie depuis peu de donner quelques branches, comme par exemple la littérature ou la philosophie, en français. Si les premiers rudiments d'histoire et de géographie concernent la Colombie, les écoliers ne manquent pas de se familiariser avec tout ce qui touche notre pays. Notons que le 80 % des élèves sont colombiens, 15 % suisses et 5 % étrangers. « N'y a-t-il aucun conflit entre ces différentes nationalités ? » — « Non, répond le recteur, et si des problèmes surgissent de temps à autre, c'est toujours parmi les Suisses. Ils sont en minorité et cela leur donne un complexe d'infériorité »...

Par contre, la majorité des professeurs est suisse. Cependant, eux aussi créent parfois des problèmes. Tout d'abord, le changement constant de maîtres n'est pas favorable ; bien que leur contrat soit établi pour trois à quatre ans, il arrive que certains demandent leur transfert après deux ans déjà. La raison ? Ils n'ont pu s'adapter à la vie colombienne, à l'altitude (Bogota se trouve à 2640 mètres), au climat un peu débilitant. D'autre part, la plupart d'entre eux ne savent pas l'espagnol lorsqu'ils débarquent en Amérique du Sud, et pourtant ils doivent être à même d'enseigner rapidement dans cette langue. Il faut reconnaître qu'ils se familiarisent bien vite avec les subtilités de l'idiome de Cervantes. Si le maître a du caractère et sait s'imposer à ses élèves, jamais ceux-ci ne se moqueront des erreurs commises par son professeur. Bien au contraire ; il y a parfois une entente tacite et il arrive que les étudiants corrigent poliment et gentiment le maître qui tâtonne encore en espagnol !...

Pour le bon fonctionnement du collège, une certaine hiérarchie est observée : le recteur est à la tête de l'établissement, secondé par deux

vice-recteurs : un homme pour la section des garçons, une femme pour celle des filles ; viennent ensuite les directeurs de groupe qui sont chargés de la surveillance d'un certain nombre d'élèves, enfin les professeurs de branches. L'entente est excellente tant entre la direction et le corps enseignant qu'entre les professeurs suisses et colombiens. Un prêtre est chargé de l'instruction religieuse des catholiques, qui sont en majorité ; l'un ou l'autre des maîtres suisses protestants enseigne à ses coreligionnaires les principes de sa foi. Chaque maître est responsable d'une classe particulière mais donne également des leçons dans d'autres classes.

Les écoliers ont organisé et administrent entièrement seuls, mais sous la surveillance d'un maître, une sorte de coopérative où l'on peut obtenir les fournitures scolaires ainsi que des boissons gazeuses et des friandises. Le bénéfice est réparti entre eux.

Des 500 élèves que compte actuellement le collège, 280 sont semi-internes, c'est-à-dire qu'ils reçoivent à l'école même le repas de midi. Dès la sortie des classes, ils se réunissent sous les fenêtres directoriales. Avant de se mettre en rang, on saute, on crie, on chante ; dans le bureau, on ne s'entend plus. Mais soudain un silence impressionnant fait place au brouhaha et m'incite à regarder à travers les vitres. Le maître surveillant a réclamé la cessation du bruit. Gare à qui ose parler ou bouger ! L'indiscipliné sera sorti de la colonne, devra attendre dans un coin sans babiller et ne pourra dîner que lorsque ses camarades auront terminé leur repas. En outre, il sera privé de dessert ! D'autres punitions, pour les semi-internes ayant commis quelque délit, consistent à essuyer la vaisselle ou à nettoyer les toilettes ou les corridors !

En file indienne, pour un instant muets et silencieux, les enfants vont s'asseoir aux tables dressées autour du patio de la section féminine. En effet, les fonds disponibles n'ont pas permis, jusqu'ici, la construction d'un réfectoire et de cuisines adéquates. La Confédération vient d'allouer au Colegio Helvetia une subvention qui sera utilisée à couvrir les frais occasionnés par l'édification des locaux manquants. Espérons que les travaux ne tarderont plus, dès lors, car s'il est agréable et sain de manger en plein air lorsqu'il fait beau, la situation est différente en cas de mauvais temps. Les enfants sont certes à l'abri de la pluie, mais non du froid. Je puis l'expérimenter moi-même aujourd'hui, la pluie nous tenant fidèle compagnie et l'humidité nous pénétrant glacialement !

Les enfants sont assis à des tables de huit, un « grand » officiant en qualité de « maman » ou de « papa », car les sexes ne sont pas non plus mélangés lors des repas. La nourriture, plutôt colombienne, est cependant abondante et bien préparée. J'ai dîné à la table du corps enseignant et le menu, le même que pour les écoliers, m'a satisfaite : cocktail de fruits, soupe, viande, riz et cassoulets, dessert, un verre de lait (les professeurs ont droit, en outre, à un « tinto »). Le service est assuré par le personnel de la cuisine qui comprend une trentaine de personnes. Des maîtres surveillent naturellement le repas, tout comme les jeux qui se déroulent ensuite jusqu'à l'heure de regagner les classes, soit à 14 h. La fin de la journée sonne pour les uns à 16 heures, pour les autres à 17 heures.

Plus tard, autour d'un autre « tinto », la discussion reprend. On parle entre autres des problèmes qui se posent pour les écoles suisses de l'étranger en général et pour le Colegio Helvetia de Bogota en particulier. En effet, le programme d'études doit-il être plus suisse que colombien ? ou vice-versa ? L'enseignement doit-il se donner en espagnol ou dans une de nos langues nationales ? Dans ce dernier cas, laquelle ? français, allemand ? Devrait-on créer au sein de l'école une section uniquement réservée aux enfants suisses et où l'étude serait plus conforme aux méthodes pratiquées dans les établissements scolaires de la mère-patrie ? Les parents suisses « de passage » pour quelques années seulement à Bogota ont-ils le droit d'exiger une certaine forme d'enseignement, certains critères, alors que les compatriotes à demeure dans ce pays et les Colombiens qui représentent la majorité ont des désirs, une manière de voir et de penser différents ?

On le remarque, la réponse à ces diverses questions, et à bien d'autres, n'est pas facile. Quoi qu'il en soit et malgré les divergences qui surgissent de temps à autre sur tel ou tel point, le Colegio Helvetia de Bogota est hautement coté dans la capitale colombienne et contribue à répandre le bon renom des méthodes éducatives et pédagogiques suisses.

Raymonde de Villarzel.

LA POÉSIE DE LA SEMAINE

LA VIEILLE

Elle était déjà bien vieille
quand les vieux d'à présent étaient petits,
elle est d'un autre temps, elle est restée et puis
elle s'est oubliée.

Elle est du passé où les femmes portaient
des coiffes de dentelles
et des fichus brodés, des jupes de milaine
avec beaucoup de plis.

Elle est du temps où l'on parlait encore patois,
où les gens allaient à la ville,
une fois par année, aux fêtes de la Dame ;
et, montant à la cathédrale
avec des graines dans leurs poches,
ils faisaient le tour de la grosse cloche.

Elle est d'un temps si vieux qu'on ne s'en souvient plus.
Mais elle s'en souvient, elle ferme les yeux
pour mieux s'en souvenir
et elle reste assise au soleil sans rien dire,
songeant à son passé, à ceux qui sont partis,
et à sa solitude.

C.-F. Ramuz *(Le petit village).*

BONJOUR SOLEIL

Sous ce titre, aux Editions du Bouquin d'Or de Neuchâtel, Raymond Barblan publie une plaquette de 24 poèmes pour enfants, qu'il dédie à « ses élèves qui ont aimé le doux jeu de la poésie ».

Avec la reprise des classes, instituteurs et institutrices sont en quête de pièces en vers à travailler avec leurs élèves. L'opuscule de ce jeune poète de chez nous va leur rendre de précieux services, car il y en a pour tous les goûts, pour tous les âges : pays, nature, animaux, plantes, école, enfance sont évoqués avec délicatesse et sensibilité.

Une annonce concernant cette ravissante publication que nous recommandons vivement au corps enseignant paraît dans ce numéro de l'«Educateur». Nous donnons ci-dessous deux extraits choisis au hasard :

LE PETIT CHAT

Petit chat maigre et sale,
Petit chat, n'es-tu pas
Dégoûté des gouttières ?
Tu t'en vas dans les bois,
Te traîner dans la terre,
Tu t'en vas sur les toits,
Mais qu'y vas-tu faire ?
Ça, répondit le chat,
Ça, mon petit gars,
C'est mes affaires.

LE VIEUX PEINTRE

Le vieux peintre est mort dans les bois,
Laissant là sa palette et ses couleurs.
Beaucoup de rouge et d'or,
Beaucoup d'or dans les fleurs.
Et les feuilles des arbres
Ont appelé le vent :
— Porte-nous doucement,
Doucement dans les fleurs.
Nous y prendrons couleurs,
Tout le rouge et l'or
Du vieux peintre des bois,
Du vieux peintre qui dort
Et ne verra pas
Que les bois sont rouges,
Sont rouges mêlés d'or.

A. D.

Bonjour soleil *par Raymond Barblan*

un recueil de poèmes pour enfants que tout pédagogue doit posséder. Il y trouvera mille choses charmantes pour étoffer ses heures de poésie et enchanter ses jeunes éléments. Prix spéciaux pour le corps enseignant :

Fr. 3.— l'ex. Fr. 2.50 par 5 pièces Fr. 2.— par 10 p. et plus

Grand choix d'ouvrages de tous genres. Prix très bas. Notre catalogue général 1956 vous sera envoyé sur demande

M. GIORDANI - AU BOUQUIN D'OR, NEUCHATEL 2 - TÉL. 5 74 60

QUELQUES NOUVEAUTÉS DE PÉDAGOGIE PRATIQUE AUX ÉDITIONS BOURRELIER

Récréation et éducation physique et sportive. Initiation par A. Listello et 8 collaborateurs spécialisés.

Cet ouvrage présente une méthode de travail et un répertoire de procédés nombreux, utilisables avec ou sans adaptation. Les éducateurs trouveront dans ces exemples matière à réflexion, pour une nouvelle organisation de leur travail et la mise au point d'activités mises à l'épreuve depuis 1945.

Le français, classe de fin d'études — certificat d'études primaires, par J. Cressot et G. André.

Toute la matière, groupée en 30 centres d'intérêts, est tirée de 60 textes illustrés, d'une réelle valeur littéraire et qui fournissent des exercices très vivants de vocabulaire, de grammaire, de composition et d'orthographe.

Les maîtres trouveront dans ce manuel des suggestions très intéressantes pour un enseignement de la grammaire fonctionnelle. On peut recommander cet ouvrage à tous ceux qui aiment avoir à leur disposition dans leur bibliothèque des manuels de pédagogie pratique riches d'explication française telle qu'elle peut se réaliser dans une école primaire.

Sciences, pour écoles rurales mixtes, classe de fin d'étude et cours moyen, par L. Vernay.

Exactement conforme au nouveau programme français, cet ouvrage richement illustré s'en tient aux connaissances pratiques essentielles. Chaque leçon comporte des observations, des suggestions d'expériences, des travaux pratiques. On vise plus à donner des conseils que l'on justifie par de brèves explications qu'à une initiation scientifique. C'est ainsi que la table des matières se résume : Le temps qu'il fait. — L'homme. — L'habitation rurale. — Champs de cultures. — L'élevage. — La modernisation de l'agriculture. — Quelques exemples de technique agricole. — Les activités du serrurier, du menuisier, du bourrelier.

Ce livre apporte d'utiles renseignements et devrait figurer dans la bibliothèque scolaire.

Collègues! *Favorisez de vos achats les maisons qui nous soutiennent avec leur publicité*

CONFÉRENCE GRATUITE

(sans aucun but publicitaire)

Il s'agit d'expériences scientifiques attractives dénommées « A l'avant-garde du progrès » démontrant d'une façon théorique le fonctionnement de certains processus physiques et chimiques. Ces séances sont surtout prévues pour les écoliers, permettant ainsi de faire revivre à leur intention les grandes découvertes scientifiques et les recherches du passé, du présent et de l'avenir.

Voici quelques échos relatifs à ces démonstrations :

Ecole Secondaire, Le Locle : « . . . Au nom de tous les élèves et en mon nom, permettez-moi de vous remercier vivement de la captivante matinée que nous vous devons ; l'attention de tous les participants vous aura montré mieux que je ne pourrais le faire l'immense intérêt suscité par vos expériences de physique ainsi que par vos films et je tiens à vous apporter mes sincères félicitations pour la parfaite mise au point de vos démonstrations. »

Ecole Secondaire, Neuchâtel : « . . . Vos démonstrations « A l'avant-garde du progrès » que vous avez bien voulu nous présenter, ont vivement intéressé tant les maîtres que les élèves. Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir ainsi procuré à nos classes une leçon qui fut fort appréciée. »

Les expériences suivantes font partie du programme :

- **La scie en papier**
- **Changement de couleur sur désir**
- **La bouteille comme marteau**
- **Le contrôle des vibrations (Un ton capable de briser un verre à eau)**
- **Le réfrigératif « Freon »**
- **La cuisine sur le potager froid**
- **A la recherche de la lumière**
- **La musique sur le rayon lumineux**
- **La propulsion par réaction**
- **Explosion de poussière**

Si une démonstration gratuite dans votre école vous intéresse, mettez-vous en contact avec nous, afin de nous permettre de vous donner tous les renseignements nécessaires. Les séances peuvent avoir lieu en français ou en allemand.

GENERAL MOTORS SUISSE S. A.
Département des relations publiques
Tél. 2 61 61 (032)
Bienne

Aussi pour sociétés, clubs, etc.

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

Magasin et bureau **Beau-Séjour 8** Téléphone **permanent 22 63 70**

POMPES FUNÈBRES
OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

Mise au concours d'un poste d'instituteur

Un poste d'instituteur est mis au concours pour la classe supérieure mixte de **Lugnorre**, Haut-Vully/Fr.

Les inscriptions avec indications du brevet et des références doivent être adressées à la Commission d'école du Haut-Vully jusqu'au 19 octobre 1956.

La bonne adresse
pour vos meubles

Choix de 200 mobiliers du simple au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités depuis 15 fr. par mois

SINGER

La machine à coudre de qualité pour famille couturière, artisan

596

MONTREUX, 20 octobre 1956 XCIIe année — N° 37

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables
Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9
Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces :
Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98
Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Vient de paraître

UNE PETITE CANTATE

de

ROBERT MERMOUD

Histoire de Noël

Récit de la Nativité illustré par des chœurs à voix égales avec accompagnement d'orgue ou d'harmonium

FŒTISCH FRÈRES S. A. - LAUSANNE

Caroline 5

banque cantonale vaudoise

Demandez prix courant à **NIDECKER**

ROLLE

Fabrique d'articles en bois

Spécialiste dans le matériel d'école

•

Tél. 7 54 67